



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 30 avril 2026]

Date de la convocation

17 avril 2026

Date d'affichage

5 mai 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 6

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Daniel BREIL, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Thomas DOMENECH, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Corinne DARMANI Virginie PUECH Jean-Marc AGUERRE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Peggy NOUVIALE, Claire VILLENEUVE

Absents :

N° 072/ 2026

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux

Pour compléter la délibération 33-2026 du 8 avril 2026 validant la création d'une commission consultative des services publics locaux, Monsieur le Maire propose de désigner trois associations locales pour siéger au sein de cette instance :

- UFC Que Choisir
- Lou Mercat
- Secours Populaire

Par ailleurs, afin de renforcer le principe de représentation proportionnelle des élus au sein de cette commission, il est proposé à l'assemblée d'approuver le passage du nombre de conseillers municipaux de 4 à 5 et de procéder à la désignation d'un nouvel élu.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver la désignation des membres suivants :

Daniel RIBES
Gabrielle CASTAGNE-BARDI
Bernard ROUQUETTE
Christophe WATTRELOT
Christelle HARDY

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la commission consultative des services publics locaux telle que présentée ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jennifer Chevalier', written in a cursive style with a large initial 'J'.

Fait à Gaillac le 4 mai 2026